



CONSEIL D'ADMINISTRATION

Réunion du mercredi 15 novembre à 19h30

CR

Présent-es : Aurélie, Stephanie, Stéphane, Sophie G, Rémi, Virginie, Baptiste, Hervé

Secrétaire : Stephanie

Maître du temps : Stéphane

Actualité & urgences

- Validation CR CA du 20/09/2023 et 11/10/2023
- **Mairie**
 - Retour conférence gesticulée « Des déchets et des hommes » à la Médiathèque
 - Très bien et bon moment d'échange après la conférence
 - 25 participants
 - Retour échange Mairie CL TYM
 - Echo de la Mairie : pas de compréhension de l'augmentation et pas d'explication selon la CCVL
 - La MPT est toujours volontaire pour négocier et gérer le CL TYM en 2024
 - Représentation Stage Aïkido 1/2juin : Virginie et Stephanie représenteront la MPT et Cathy également
 - Dépôt demande de subvention Mairie 2024 au 08/12 -> commission finances à fixer et prévoir une rencontre avec la Mairie pour échanger sur les budgets
- **Points secteurs et commissions et évènements (30')**
 - Contrat ATA et application à la MPT 30séances
 - Hervé Montiel-Font (Gestionnaire de paie de la MPT) est invité pour apporter un éclairage sur les contrats ATA et les questions des administrateurs
Actuellement 30 séances devant public alors que la rémunération est basée sur 35semaines pour la grande majorité des ATA. Certains ont des mentions plus favorables (30 semaines ou 30séances).
Dans tous les cas, le fait que les ATA travaillent sur une base de 30séances/an depuis plusieurs années et pour la musique en 23séances individuelles et 7séances collectives est considéré comme un « usage » fixé/organisé par l'association. (Notion de projet pédagogique).
L'association peut revenir sur cet usage en le dénonçant.
Cependant, la modification du projet pédagogique et de l'organisation du secteur des activités de loisirs de la Maison ne peut se faire sans la participation et l'accord des salariés. Il est nécessaire de le faire avec eux.
Les 30 séances étant l'usage, même s'il est stipulé 35 semaines, l'ATA sera en droit de demander une compensation et ne sera pas obligé d'accepter de passer à 32 s'il n'obtient pas ce qu'il demande. (voir pj)
Une estimation du surcoût sera fait par Baptiste.
 - Coût horaire des ATA (voir pj)

- BP TYM 2024 et CR PROJETE 2023 (au 31/10/2023) – Réunion négociation 21/11 à 18h à la CCVL
- La CCVL demande pour ce rdv un résultat projeté de l'exercice 2023 en comparaison des autres BP 2023 et 2024
- **Évènements**
 - **Halloween 31/10**
 - 3 sites = grosse logistique et organisation
 - Des retours très positifs des participants avec des mentions spéciales pour l'échappée game dans le cure, le spectacle de feu sur le stade et la déambulation.
 - Déficit d'environ : 250€ lié au lieu un peu plus confidentiel et exigü et la déambulation
 - Proposition mise en place de tickets pour la buvette
 - **Bourse aux jouets 03/12** : Le groupe a fixé un objectif minimum de 20exposants. Actuellement 10 exposants inscrits.

Activités et stages

Finances

- Crédit Agricole : Signature courrier changement d'administrateur référent
- CR projeté MPT 2023 : résultat positif de 14k€ en projection pour la Maison (hors périscolaire / CL TYM). Résultat à prendre avec des pincettes car c'est une projection (tout n'est pas connu).
- Chèque kdo 2023 actuellement 30salariés et environ 3/5stagiaires par an 50€ par salariés **Vote Pour : 5/5 et 2/2 Whatsapp, Abstention : 0/5+2, Contre : 0/5+2**

Personnel (45')

- DUERP (voir document)
 - Échange en cours avec les services techniques sur l'amélioration des conditions thermiques du bâtiment (canicule été / poste d'accueil hiver)

Communication

Vie associative

- Projet associatif : réécriture ou toilettage
Quels sont nos fantasmes ? En a-t-on les moyens ? Dixit Stéphane
Stéphane est ok pour participer.
- Enjeux climatiques accompagnement réseau R2AS : Groupe de travail CA/SALARIE
Virginie, Sophie ok pour participer
- Limite engagement bénévole/prestataire
Pour le moment, le CA est frileux à l'idée de voir évoluer le rapport des administrateurs au bénévolat et l'action au sein de l'association.
Actuellement, il n'est pas possible pour un administrateur de travailler ou d'avoir un membre de sa famille salarié/prestataire de l'association. Le risque de dérive existe.
Il y'a un statu quo sur ce sujet.

Animations MPT et Animations du territoire

- Bourse aux jouets : Dimanche 03/12/2023

Divers

Réunions et dates retenir :

- Conseil Municipal : Date inconnue
- Rencontre CCVL TYM : Mardi 21/11 à 18h à la CCVL
- Copils / Commissions :
 - COPIL Périscolaire : Mardi 05/03 à 18h
 - COPIL EJ : à définir
 - COPIL TYM : mercredi 23/11 à 18h30
 - Commission finances : à fixer en novembre
 - Commissions activités/ludo/finances : à définir

NON ABORDE

- Accompagnement équipe permanente
- Demande changement d'horaires ouverture accueil
- Demande de rémunération des heures supplémentaires effectuées lors de manifestation (permanent)

PROCHAINS CA : mercredi 13 décembre à 19h30